



HEURE DES QUESTIONS

Auteur	Les Vert.e.s, par Emmanuel Revaz
Objet	Réforme de la CCC: pourquoi le Grand Conseil ne disposait-il pas de toutes les informations?
Date	10/06/2023
Numéro	2023.06.175

Le 11 mai 2023, le Grand Conseil se prononce sur la réforme de la CCC. Il choisit la voie de l'entité externe à l'Etat au détriment de la variante interne, contre les recommandations de l'avis de droit commandé sur la question. 13 jours plus tard, le Conseil d'Etat communique sur la haute surveillance à l'égard de la CCC dans l'affaire des Celliers de Sion, sur la base d'un autre avis de droit daté... du 24 juin 2021. Sachant que ce dernier aurait été très utile pour éclairer le Grand Conseil dans sa décision du 11 mai 2023, comment justifier un tel timing dans la communication?